

## *Le SABATIN au fil du temps N°1*

Mesdames et Messieurs,

Depuis le 25 mai, date des derniers échanges, votre Conseil Municipal s'est réuni 5 fois, le temps passe vite, nous voilà déjà à Noël.

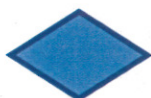
Au début du mois de juillet, les classes de Bérulle et de Vulaines ont rejoint la classe de St Benoist au « Groupement des Ecoles de la Vanne » avec armes et bagages. Le mois de septembre a vu arriver les enfants.

67 enfants viennent au Groupement Scolaire sur les 107 enfants inscrits dans le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), répartis entre la classe de maternelle, petite et grande sections, classe animée par Cynthia, ancienne maitresse de Bérulle, la classe des CP/CE1 animée par Cristelle, ancienne maitresse de Vulaines, Directrice du RPI et la classe des CM1/CM2, animée par Agnès, ancienne maitresse de Rigny le Ferron.

Quant au restaurant scolaire, celui-ci voit chaque jour environ 88 enfants sur les 107 scolarisés. Le déjeuner se fait en deux services et ce sont, comme par le passé, Marie Laure, Pascaline et Catherine qui en assurent le service. Nous avons dû recruter 2 personnes, Catherine et Laura, afin d'assurer journalièrement le nettoyage des 3 classes, de la salle d'évolution, des sanitaires et du couloir.

Pour des questions de sécurité, le car scolaire du RPI ne s'arrête plus désormais qu'à l'école. Les parents consultés ont donné leur accord, même si, et je le comprends, le ramassage des enfants pour Planty ou Rigny est un peu excentré par rapport au centre du village.

Dès 2013, un porte-vélos permettra à ceux qui le veulent de venir en classe avec ce moyen de locomotion et de l'entreposer.



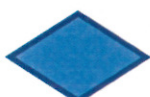
Nous étions 90 en ce début du mois de juillet sur les gradins installés dans la salle des fêtes pour écouter et applaudir « Les colporteurs de rêves ». Mélange de théâtre, de musique et d'art du cirque.

Il s'en est fallu de peu que nous refusions du monde. Le prix des billets 5 € au lieu et place de 13 €, y est certainement pour quelque chose.

Il est agréable pour les artistes, le festival, et la commune qui participe en subventionnant ce dernier, que nous soyons venus aussi nombreux à ce spectacle.



Nous recommencerons certainement l'opération « festival pour tous » l'année prochaine.





Le temps n'a pas rebuté les 183 participants venus au repas du 13 juillet répartis entre le barnum et la salle des fêtes. Il a plu beaucoup, le concours de boules a failli être ajourné tant le temps était détestable. Le feu d'artifice installé par Fabien, Franck et Etienne sous la pluie fût heureusement tiré lors d'une accalmie.

Le Conseil a remercié nos techniciens de la pyrotechnie pour la mise en place de ce feu dans des conditions difficiles



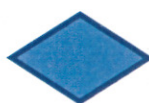
L'inauguration du « Groupement Scolaire des Ecoles de la Vanne », le 15 septembre fût le point fort des festivités de l'année 2012.

Les personnalités présentes, les enseignants, les habitants venus de l'ensemble des communes du RPI, principalement de St Benoist, Bérulle et Vulaines, il faut bien le reconnaître, ont tous été réjouis par la conception originale et l'aménagement de cette école.





Environ 200 personnes étaient présentes marquant ainsi l'intérêt du RPI au Groupement Scolaire.

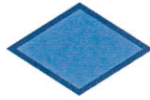


C'est dans la bonne humeur que le 11 novembre, nos aînés se sont réunis à la Salle des Fêtes pour leur repas traditionnel sous la « présidence » d'Alice Guerin 102 ans. Merci à tous ceux qui ont pu venir partager ce moment convivial. Chant et énigmes étaient à l'ordre du jour



Le Conseil Municipal a fixé le prix de l'eau pour la période de 09.2012 à 09.2013.

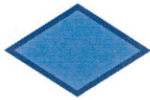
- Pas de changement de prix pour une consommation de 0 à 500 m<sup>3</sup> (Pour mémoire 0.88 €)
- Pour une consommation supérieure à 500 m<sup>3</sup>, le prix du mètre cube sera de 0.90 €



Un nouveau point lecture dont la mise en service est prévu courant janvier est installé à la Salle des Fêtes. Ce mobil-home permet aux enfants fréquentant le Groupement Scolaire ou non, de s'adonner à la lecture. Les maîtresses en coordination avec Ginette et Marie Laure pourront donc emmener, comme par le passé les enfants choisir leurs livres.

Les ouvrages présentés étant adaptés aux enfants, ce point lecture leur est plutôt réservé.

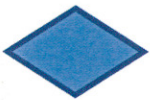
Quant à la bibliothèque de la mairie, elle continuera de fonctionner pour les adultes avec peut être des aménagements d'horaires.



Il m'a été rapporté que certains d'entre vous se demandait pour quelle raison, les employés communaux entretenaient le terrain face à la ferme des consorts Richer Jean Louis.

La raison en est simple. La Commune est devenue locataire de ce petit parc qui devient de fait un jardin paysagé ouvert au public. Des bancs devraient y être installés en 2013.

Nous avons aussi loué une partie de la grange qui borde la rue Neuve en face de l'entrée de la ferme d'Etienne permettant ainsi de transférer tout ou partie du matériel entreposé dans les garages de la Mairie, qui seront eux appelés à être démolis dans le cadre de la mise en accessibilité de ce bâtiment.



Le colis des anciens sera distribué le samedi 22 décembre dans la matinée. Je vous rappelle qu'il est attribué à toute personne inscrite sur les listes électorales, ayant au moins 70 ans.

Par ailleurs, le Secrétariat de Mairie sera fermé du lundi 24 décembre au lundi 31 inclus.

Exception faite du lundi 31 décembre de 10h à 12h pour enregistrer les dernières demandes d'inscription sur les listes électorales.

Les illuminations de fin d'année annoncent les festivités de Noël et du jour de l'an, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons à cette occasion de très bonnes fêtes de fin d'année